



Je suis en du avec la caf d'une dette datant de 13 ans ...

Par **nath1968**, le **03/08/2013** à **19:42**

Bonjour , chouette retour de vacances avec un recommander avec accusé de reception , venant de la caf , qui me reclame un trop perçu d'allocation de rentrée scolaire de 2000 et oui 2000 , 13 apres ayant changé de caf a ce moment la je me rend immédiatement a la caf de douai , ou il me dise on vous a retrouvé ???? ne n'étais pourtant pas bien loin , ni exiler !!! eux m'affirme que j'ai bien une dette mais ils ne peuvent y remonter dans l'antériorité car dossier trop ancien , j'appel Roubaix et eux me dise que j'ai 4 dossiers a mon nom ,, et un sur douai donc 5 dossiers ???? je me demande si je n'ai déjà pas epuré cette dette dans tout ses dossiers , et si la caf peut me reclamer une dette de 2000 merci de votre reponse